

Ministère de l'Ecologie, du Développement
et de l'Aménagement Durables
Monsieur Jean Gérard KOENIG
Directeur du bureau d'enquêtes
sur les accidents de transport terrestre
Tour Pascal B
92055 La Défense Cedex

Paris, le 19 février 2008

Nos réf. : DTE/JBD/EF/CH/08-050

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du rapport final d'enquête technique sur l'accident d'autocar survenu le 5 septembre 2006 sur l'autoroute A1, vous avez émis une recommandation relative à la continuité des signalisations des queues de bouchons.

Sanef est sensibilisée sur les signalisations des queues de bouchons tant du point de vue de la sécurité de nos clients, que de la sécurité de nos personnels qui sont fortement exposés lors de ces tâches.

C'est la raison pour laquelle Sanef mettra en œuvre sur A1, du fait de son fort trafic et de son taux de poids lourds élevé, de nouveaux équipements qui viendront compléter les dispositifs d'informations déjà existants (PMV, 107.7 FM).

Ces nouveaux équipements sont des panneaux dynamiques d'alerte ; leur objectif est :

- de renforcer la signalisation de bouchons auprès des clients.
Au delà de la protection de bouchon, ces panneaux permettront d'alerter les clients circulant sur l'autoroute d'un danger présent sur la chaussée (objet, animal errant...),
- de réduire le risque pour les patrouilleurs intervenant sur les bouchons en limitant leur rôle à la remontée de l'information (position de la queue de bouchon).

Ces panneaux seront équipés de 3 pictogrammes (AK14, AK30, AK31) complétés par 2 lignes alphanumériques de 8 caractères.
Ils seront prioritairement installés en TPC au pas d'environ 10 km, systématiquement après un diffuseur.

Le programme de déploiement sur l'A1 est prévu au début du 2^{ème} semestre 2008 et devrait être terminé fin du 1^{er} trimestre 2009.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Henri JANNET